

COMPTE RENDU DU CA

Le 7 juillet 2007 à Pomas

Présents : Marie, Jos, Emilie, Ben, Anaïs et Marc (il part après le repas)

Ordre du jour :

- point comiteuf
- bilan de la commission lieu, reparler de la zone géographique
- infos Nina sur le statut PMI, infos législation
- reparler des tarifs, des horaires d'ouverture
- reparler de la réunion moyen matériel, des attentes de Laurence
- discours commun pour rencontrer Laurence et aussi avec l'extérieur

POINT COMITEUF :

La Fête :

- Il faut que l'on reste en communication avec la mairie de Luc sur Aude pour les remercier de la fête.
- Avant mercredi, Emilie fait le bilan financier des caisses (reste à payer 30 € à Jean-Marc, 120 € de vin, on décide d'acheter les bouteilles de jus de pomme qu'on nous propose à 1,09€ la bouteille, il faut ramener la blanquette)
- Ben nous fera un bilan de ce que nous avons consommé comme boisson.
- Emilie et Richard se charge d'envoyer les lettres de remerciement aux agriculteurs et aux artistes qui n'en ont pas eu.
- Nous ferons un repas de remerciement pour tous ceux qui ont participer de près à l'organisation de la fête. Il est important que les membres du CA soient présents afin de remercier les membres de l'asso qui se sont investis car certains d'entre eux ne nous ont pas encore rencontrés. Nous ferons un pique-nique tiré du sac et nous assurerons les boissons avec ce qui nous reste de la fête : jus de pomme, vin , blanquette...

Emilie s'occupe de prévenir les bénévoles et de trouver une date pour faire ce repas.

Mairie de Luc sur Aude :

- Emilie rapporte son entretien avec la mairesse de Luc sur Aude. Elle est très intéressée par le projet, ainsi que plusieurs membres du conseil municipal. Il nous ont proposé un local mais ne veulent pas participer financièrement aux travaux car ils ont déjà retapé l'extérieur l'année dernière. Ils veulent bien donner des loyers en échange des travaux que l'on ferait. Par contre elle met en garde car elle ne se présentera pas aux prochaines élections et ne sait pas si la prochaine équipe municipale sera partie prenante pour le projet.

- Il nous paraît important de garder de bonnes relations avec eux quelque soit le choix que nous prendrons quand à l'installation du JE là-bas.
- Il nous paraît indispensable de les rencontrer rapidement car apparemment elle attend notre visite. Jos, Nina et Anaïs iront là-bas. Ils prépareront l'entrevue la semaine prochaine et Jos prend RDV pour la semaine d'après.

BILAN COMMISSION LIEU, ZONE GEOGRAPHIQUE

Avancement de la commission lieu :

Tour des mairies comprises dans le périmètre fixé au départ. Jos a eu un contact téléphonique et a envoyé le dossier par mail. Parmi celles-ci, celles qui ont répondu :

- Cournanel : ouvre une maternelle en septembre
- Gardie : intéressé, se renseigne. Anaïs connaît des agriculteurs sur la commune, elle en parle à Charlotte et Claudio qui connaissent bien la personne.
- St Martin de Villeréglan : bon contact, école maternelle déjà en place. Doit en parler au maire qui est en vacances mais la secrétaire essaie de l'avoir avant qu'il rentre au moins pour qu'il prenne connaissance du projet. La secrétaire dit qu'il sera sûrement intéressé, de plus il fait parti du Conseil Général du comité d'agglomération de Limoux et pourra peut être renvoyer sur des locaux dans d'autres communes.
- St Polycarpe : veulent une école, sont intéressés par une pédagogie « nouvelle », voir les maisons à louer et les agriculteurs.
- Pomas : Jos va essayé de voir le maire, une maison est a louée à 700€ mais juste une petite cour, possibilité d'aller sur le terrain de Bernd (celui sur lequel nous sommes pour faire cette réunion), ils se renseignent pour d'autre annonces.
- Château de Gaure : là où travaille Ben, il va lui demander si il y a possibilité de faire le JE dans le domaine. C'est un grand domaine situé en face de Pomas quand on va à Montclar.

Grand parc, au milieu de la nature.

- Ben est en contact avec Christianne qui habite dans le Bugarach et qui va ouvrir notre réseau relationnel dans un milieu plus riche, plus aisé, avec des gens propriétaires.

Jos a eu deux contacts importants :

- Bob, archi à Ventennac. Il prend sa retraite dans la semaine qui arrive et est un peu occupé mais s'occupe de regarder dans ses contacts dès que possible.
- marc Deblonde : mairie de Carcassonne est.

Nous parlons du terrain de Bernd. Nous pensons que c'est un lieu intéressant mais que nous n'avons pas le temps de nettoyer le terrain avant la rentrée et que c'est un peu compliqué de faire venir tous les enfants avec Laurence car c'est quand même excentré du village. Il faudrait tirer l'eau, l'électricité...

Par contre sur le long terme c'est un plan intéressant. Fabienne de Greffeil se renseigne sur les dossiers européens. Marie propose que ce dossier soit tourné vers l'achat d'un terrain et l'éco construction.

Marie demande pourquoi Jos et Ben sont investis dans la commission lieu et pas les autres. D'abord parce qu'ils n'ont pas le temps et qu'ils s'investiront moins ou pas si le local est inaccessible de Greffeil.

Jos et Ben demandent s'ils peuvent se renseigner sur la location de préfabriqués (déjà aux normes). Il faudrait alors trouver un terrain avec l'eau et l'électricité. Certains membres de l'association sont prêts à acheter un terrain pour eux et à le mettre à disposition pour le JE.

Le CA ne voit pas d'objections à cela mais il paraît quand même plus facile de trouver une maison à louer.

Zone géographique :

-Marie rappelle que depuis le début elle pense qu'il faut rester vers Limoux, car en dehors du fait qu'elle habite là-bas, elle pense que c'est bien d'être dans la Haute Vallée ou du moins vers Limoux car beaucoup de personnes sont intéressés là-bas et qu'il faut se servir de cette énergie là.

-Ben était déçu de voir si peu de gens de la Haute Vallée (il en attendait plus parmi ses connaissances). Il pense que beaucoup de gens sont intéressés mais qu'ils ne se bougent pas trop.

-Jos reparle de pérennité. C'est vrai que dans la Haute Vallée il y a un nid de gens sûrement intéressés mais passé Limoux, nous sommes enfermés aux yeux du monde, nous ne sommes pas visible des institutions départementales. En plus, il y a eu pas mal de projets manqués dans ce coin et nous risquons de récupérer cette énergie là.

Pour voir ce projet à long terme, il faut non seulement le public (le nombre d'enfants) mais aussi être visible, crédible, sérieux. Donc pour lui, il ne faut pas passer après Limoux.

-Emilie pense aussi qu'il y a là-bas une énergie qu'on pourrait qualifier d'actes manqués. Elle met en garde que si l'on se rapproche de Limoux, il faut faire attention à la concurrence avec la Calandrette. Pour elle, la Calandrette a un côté citadin et il sera plus facile d'exister si nous conservons le côté rural (jardin, proximité nature...)

Pour elle, il ne faut pas dépasser Limoux.

-Anaïs pense aussi que un endroit comme Luc sur Aude où pourtant la mairie serait favorable à accueillir le projet est trop excentrer aux yeux des institutions et administrations. De plus, elle pense que la Haute Vallée est un endroit qui attire les projets marginaux. Déjà que notre projet n'est pas reconnu de l'Etat et peut paraître marginal, elle pense qu'il ne serait pas judicieux de s'enfoncer dans un endroit où le projet ne pourrait pas s'épanouir car il ne sera pas reconnu par les institutions en raison de son côté marginal et éloigné. Pour elle, il ne faut pas dépasser Limoux, par contre elle pense qu'il faut chercher vraiment aux alentours de Limoux plutôt que Carcassonne.

- Marc se reconnaît dans tout ce qui vient d'être dit.

Il apparaît que naturellement la zone de recherche se rapproche de Limoux.

STATUTS, LEGISLATION :

Statut PMI :

Le docteur de la PMI est venue à notre fête, elle est en congé pendant 15 jours, revient le 30 juillet et nous donne les éléments qu'il faut pour avoir l'agrément PMI.

La PMI permet d'avoir des aides de la CAF.

Laurence ayant exercé le métier d'éducateur spécialisé pendant 15 ans, nous avons de grandes chances de pouvoir avoir ce statut.

Législation :

Marie nous parle du décret PMI : obligatoirement deux personnes sur le lieu, passage de l'organisme SOCOTEC pour la mise aux normes puis maire donne son aval et peut très bien refuser. C'est lui qui décide si le projet peut avoir lieu ou pas.

Emilie vient de faire une formation là-dessus et elle précise que ce n'est pas le maire qui passe mais une commission de sécurité. Le président en est le maire mais il y a d'autres personnes comme entre autres les pompiers.

Il en ressort que nous devons obligatoirement avoir une mairie accueillante.

Nous mettons en évidence le fait qu'il faut que la commission lieu et la commission législation se mettent en relation. Car il y a des choses à savoir telles que le nombre de toilettes par enfant, pas d'escaliers, les évacuations, ...

L'ouverture :

Pour un agrément quel qu'il soit il faut environ 4 mois pour l'obtenir.

Pascal connaît des gens dans la SOCOTEC et pourra faire accélérer les choses mais nous n'auront pas l'agrément en septembre.

La question qui se pose est comment ouvre-t-on en septembre ? Sous quel statut ? Dans quel lieu ?

Nous pensons qu'il faut se présenter en mairie en tant que JE et non pas en tant que « atelier créatif » car notre but et les démarches que nous auront entamées seront celle pour avoir un JE. Si nous avons le statut de « atelier créatif ce sera seulement une solution provisoire en attendant le statut PMI ou Hors contrat.

Marie reste sceptique quant au fait qu'on puisse ouvrir en septembre dans le lieu qu'on aura trouvé si nous n'avons pas le statut et si la SOCOTEC n'a pas eu le temps de passer.

Pour les autres, il semble plus simplement que le lieu sera mis au maximum aux normes d'après nos connaissances de la législation. On demandera une autorisation

préalable du maire pour ouvrir tout en sachant que la SOCOTEC doit passer dès qu'elle peut.

Marie ne pense pas que ce soit légal de faire ça et nous nous sommes dit que si c'est illégal, nous ouvrirons dans un premier temps à Arnaudel.

TARIFS, HORAIRES D'OUVERTURE ET EMPLOI DU TEMPS :

Marie dit que le système des mallettes pour les repas est compliqué et risqué car si on veut trouvé une faille, elle sera facile à trouver.

De plus, les parents qu'elle connaît qui veulent mettre leur enfants au JE trouvent que 200€ est un montant trop élevé et ont demandé si c'était possible de faire que les matinées ou quelques jours par semaine.

Marie demande si on adopte des formules claires et rigides ou si l'on fait du cas par cas.

Est-ce qu'on fait des tarifs pour plusieurs enfants par famille ? Si l'on garde 200€, on risque de perdre des enfants. Si l'on est souple au niveau budget et horaires, on risque d'avoir autant d'enfants mais moins de budget.

Marie en a parlé avec Laurence en lui demandant si elle préférerait travailler que les matinées ou la journée entière. Elle lui a dit que ce serait moins lourd que ce soit que les matinées. Pour les enfants qui viendraient 2 jours par semaine, elle pense qu'il faut que ce soit des jours fixes mais trouve que ce n'est pas pédagogique.

Anaïs en a parlé avec Laurence lors de leur premier entretien avec Nina et Laurence avait dit que c'était long pour les enfants de rester une journée entière. Elle nous avait demandé de certifier que nous voulions ouvrir toute la journée car elle a besoin d'un plein temps au niveau financier.

Anaïs rappelle que depuis le début quand on parle de journée entière, nous parlons d'un temps important le matin et d'une « garderie » l'après midi, pour permettre aux parents qui travaillent de mettre leurs enfants au JE. Il est évident que le prix pour ceux qui ne mettront leurs enfants que le matin ne sera pas le même que ceux qui le mettront la journée complète.

Marie est un peu tendue sur ce sujet car elle a refait le prévisionnel plusieurs fois et elle ne voit pas comment on peut payer un plein temps dès la rentrée. Elle a l'impression qu'elle est la seule à avoir une vision réaliste de la situation.

De toutes façons, il est clair qu'il y a deux publics et qu'il ne faut en négliger aucun : ceux qui travaille et qui ne pourront mettre leurs enfants que si c'est un accueil à al journée ; et ceux qui ne peuvent pas financièrement ou ne veulent pas mettre leurs enfants toute la journée et préfèrent les laisser le matin.

Il paraît urgent que la commission pédagogique s'occupe de faire des préinscriptions pour la rentrée. Il nous paraît utile que la commission pédagogique et la commission finances et peut être Laurence se voit pour préparer un emploi du temps et coût standard en fonction des formules que choisiront les parents.

REUNION MOYENS MATERIELS, rencontre avec Laurence :

D'après Marie, Laurence est revenue de son stage à Chantarize avec une idée précise de l'aménagement de la salle, des tissus qu'elle allait mettre, avec les mesures de tout ce qu'il lui fallait et ce n'est pas ce que la commission mm avait prévu car elle ne voulait rien dépenser financièrement et pensait qu'on démarerait avec très peu au début.

Anaïs rapporte un entretien téléphonique qu'elle a eu avec Laurence où elle lui disait que ce serait bien de se mettre dès maintenant à la création des petits objets car quand nous aurons le lieu, nous nous concentrerons sur des gros travaux et nous n'aurons pas le temps de fabriquer toutes ces petites choses (poupées, jouets...). Elle lui a dit que dans beaucoup de JE ils avaient démarré avec très peu et qu'on pouvait nous aussi commencer avec pas grand-chose.

Anaïs dit que les ateliers de fabrication diverses étaient prévus pour après la rentrée et que Laurence a permis que ces ateliers se fassent dès maintenant : il y aura donc des poupées à la rentrée (entre autre). Quand Anaïs est allée chez elle, Laurence a passé tout le repas à avoir des gens au téléphone qui prêtent des maisons de poupées, des lutins en laine... Elle a motivé tout un tas de gens que nous ne connaissons pas forcément à réaliser des objets pour la rentrée.

DISCOURS COMMUN :

Il semble important d'avoir un discours positif quand on parle de l'avancement du projet à l'extérieur. Il faut mettre en valeur les pistes que nous avons. Nous décidons tout de même de donner une priorité à la rencontre avec Laurence et que lors de cette réunion, chaque commission fera un petit bilan de la où elle en est.

Les disponibilités de chacun sont restreintes, comme Laurence n'est pas là la semaine prochaine, nous fixons le mardi soir chez Marie et Seb. Anaïs se charge d'appeler Laurence.

QUESTIONS DIVERSES :

- Nina a rejoint la commission finances, ainsi que Gaétan par skype.
- Emilie s'était retirée de toutes les commissions et est prête aujourd'hui à en réintégrer une.
- Marie nous apprend que Seb veut quitter la commission législation
- Emilie intègre donc la commission législation.

